

Introduction

La présence de femmes militarisées en zone de guerre apparaît souvent aux yeux des observateurs comme un phénomène étrange, rare, inattendu. Les innombrables clichés immortalisant la participation des *soldaderas* à la révolution mexicaine dans les années 1910, les cartouchières croisées sur le torse, lui ont donné une coloration exotique, voire folklorique. De même, en fixant sur le papier des miliciennes en marche dans les rues de Madrid ou de Barcelone à la suite du coup d'État contre la république espagnole en juillet 1936, les reporters photographes mirent en image une dimension transgressive, voire subversive de la mobilisation antifasciste. L'exceptionnalité supposée de leur engagement, induit parfois l'élévation de ces femmes armées en icône de la mobilisation collective. Ainsi la jeune paysanne de Waswalito au sourire rayonnant le fusil à l'épaule, donnant le sein à son nouveau-né, photographiée en 1984 par Orlando Valenzuela, incarna le Nicaragua en révolution par voie d'affiches et de tracts à travers le monde.

Dans les années 2000, les médias ont mis en lumière les femmes soldats des forces coalisées et de l'OTAN sur les théâtres iraquien et afghan. Ils exprimèrent, comme précédemment, des sentiments de surprise et de curiosité. La séquence s'ouvrit en mars-avril 2003 avec le sauvetage épique de Jessica Lynch faussement capturée ; soldate de première classe blessée dans un accident de la circulation, elle était soignée gracieusement à l'hôpital de Nasiriyah. Sa libération dans la nuit du 1^{er} au 2 avril fut mise en spectacle par les forces étatsuniennes selon les codes héroïques du cinéma de guerre hollywoodien, son « sauvetage » étant salué le soir même par George W. Bush dans une allocution à la nation, depuis le salon ovale de la Maison-Blanche. L'année suivante, la circulation sur l'Internet des photos de la réserviste étatsunienne Sabrina Harman participant à des actes de torture et d'humiliation dans la prison irakienne d'Abou Ghraïb émut à nouveau l'opinion publique internationale, cette fois les discours exprimèrent des sentiments mêlant le malaise et l'incrédulité. Qu'elles soient héroïnes, victimes ou bourreaux, les femmes ne semblent pas à leur

place sur les théâtres guerriers, du moins selon les codes culturels à travers lesquels les médias et les opinions publiques observent et mettent en récit ces événements. Leur participation à des faits de guerre, lorsqu'elle est mise en lumière, car elle a été le plus souvent ignorée, renforce dans les discours l'intensité dramatique, accentue le geste héroïque, parfois prête à sourire ou donne lieu à des désapprobations, tout en interrogeant le caractère censé être inédit de ces faits.

La situation serait-elle en train de changer ?

Au début des années 2010, de nouvelles missions ont été attribuées par les forces étatsuniennes et françaises aux femmes soldats en opération engagées en Afghanistan. Les médias internationaux s'en sont à nouveau fait largement l'écho. Au-delà des postes militaires auxquels les femmes sont habituellement assignées depuis la première moitié du ^{xx}e siècle, dans les unités médicales, l'administration, le transport, la communication, elles participent désormais aux patrouilles, aux gardes, à la tenue des *check-points* et sont devenues indispensables sur le théâtre des opérations, en particulier en ce qui concerne les fouilles corporelles et les interrogatoires des civiles, sans être pour l'instant réellement affectées aux postes de combat¹. Elles aideraient aussi par leur seule présence à l'amélioration de l'ambiance au sein des unités. Surtout, depuis 2009, le corps des marines des États-Unis a créé des « unités de mission féminine » chargées de construire en zone opérationnelle la relation entre les civils et les militaires². Les forces françaises sous commandement de l'OTAN orientent leurs effectifs féminins vers des fonctions similaires³. Leur mission est de nouer le contact avec les civils en ciblant notamment les femmes et les enfants, de circuler dans des lieux interdits à leurs collègues masculins, de travailler plus généralement avec les habitants afin de créer une situation de confiance, d'évaluer l'opinion moyenne, de collecter des informations, et de diffuser, par le seul fait de leur appartenance de sexe, les valeurs de l'Occident en montrant leurs visages plus rassurants. Pour ce faire elles créent des ateliers de couture, interviennent dans les salles de classe, donnent des conseils en puériculture, prennent le thé chez l'habitant.

Femmes militaires dans la longue durée et féminisation des armées

Ces nouvelles missions participent du processus plus général et global de féminisation des armées apparu à la suite de la Seconde Guerre mondiale

1. C. WEBER (dir.), *Les femmes militaires*, Rennes, PUR, 2015.
2. En français cf. Saskia DE ROTHSCILD, « Faites l'amie, pas la guerre ! », *Libération*, 18 février 2012, p. IV-VII. « Des femmes de l'armée américaine au contact des femmes afghanes », Agence France Presse, 2^e 53, mis en ligne le 6 avril 2011, [<https://www.youtube.com/watch?v=nRZGWIvZQZU>].
3. Cf. « Femmes militaires en Afghanistan », *Grands Reporters.com*, photos de Marie Dorigny, [<http://www.grands-reporters.com/Femmes-militaires-en-Afghanistan.html>]; première consultation en septembre 2012.

selon la thèse d'Élodie Jauneau⁴, reprenant la définition qualitative de Claude Zaidman sur la féminisation d'une profession : « Quand les femmes entrent modestement et en petit nombre dans des métiers jusque-là monopole masculin [...] cette entrée en douceur, quand il s'agit de secteurs de pouvoir ou présumés tels, évoque l'idée d'une subversion⁵. » En effet, dans la longue durée, le rapport que les femmes ont entretenu avec la sphère militaire et le phénomène guerrier a le plus souvent relevé d'une transgression, au regard de leur identité de genre et de leur assignation sociale. S'il y a toujours eu des femmes qui à titre individuel et selon des stratégies personnelles sont parvenues à « voir la guerre », selon les mots d'Isabel Ellsen⁶, ou à la faire ; si dans des situations de crise et d'anomie il a été possible d'assister à la constitution d'unités féminines combattantes, par exemple sur le front russe en 1917 au moment des grandes vagues de désertion ; généralement, dès lors que l'appareil d'État et la société se sont réorganisés, on observe au sein des classes dirigeantes confrontées au recrutement de femmes sur le champ de bataille l'expression d'une angoisse : le désordre moral et social provoqué par l'état de guerre pourrait être accentué en brouillant l'ordre de la différence entre les sexes, dès lors la société pourrait ne pas se relever d'un événement dévastateur. Ainsi, dans la longue durée, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le retour à la paix, la tentative d'un retour à l'ordre ou à la conservation d'un ordre social, se sont traduits, en ce qui concerne les femmes que la dynamique de l'événement avait placées sur le théâtre des opérations, par leur désarmement systématique, et de manière plus générale par leur expulsion ou leur mise à l'écart de la sphère militaire⁷.

Trois principales théories conçues par les chercheurs en sciences sociales fournissent des éléments d'explications de ce qui apparaît dans l'histoire comme un monopole masculin du combat. Martin van Creveld, spécialiste d'histoire militaire, auteur d'une synthèse sur les femmes et la guerre, soutient, non sans provocation, l'origine biologique de la différence des rôles sociaux selon que l'on naisse garçon ou fille⁸. Les femmes sont généralement physiquement plus faibles que les hommes, elles sont plus petites de dix centimètres, elles développent 40 % de moins de masse musculaire et pèsent dix-huit kilogrammes de moins que les hommes en moyenne⁹.

4. É. JAUNEAU, *La féminisation de l'armée française pendant les guerres (1938-1962)*, thèse de doctorat, université Paris Diderot-Paris 7, 2011.

5. C. ZAIDMAN, « La notion de féminisation. De la description statistique à l'analyse des comportements », *Les cahiers du CEDREF*, 2007.

6. I. ELLSEN, *Je voulais voir la guerre*, Paris, Éd. de la Martinière, 2000.

7. Nous reprenons dans les paragraphes qui suivent les éléments historiographiques d'une analyse présentée dans, L. CAPDEVILA, « Identités de genre et événement guerrier. Des expériences féminines du combat », *Sextant/Femmes en guerre*, n° 28, université libre de Bruxelles, 2011, p. 11-26.

8. M. VAN CREVELD, *Les femmes et la guerre*, Monaco, Éditions du Rocher, 2002.

9. D. MYERS, *Exploring social psychology*, Michigan, Mc Graw Hill, 2012, cité dans C. WEBER, *op. cit.*, p. 11.

Cela reste une moyenne. Quant au développement physique des corps il demeure un fait culturel et une construction historique. Néanmoins, selon van Creveld, la mission des hommes serait « naturellement » de défendre leurs filles et leurs compagnes. À partir d'une grande synthèse, il atteste la rareté historique du « fait » militaire féminin. La féminisation actuelle des armées participerait selon lui du déclin de l'institution militaire : les femmes rentreraient dans l'institution militaire au moment-même où celle-ci cesserait d'assurer sa mission essentielle qui est de faire la guerre, en réalisant de plus en plus des tâches techniques, administratives, d'ingénierie et de service.

De son côté, Joshua Goldstein, chercheur en relations internationales, étudie dans une somme consacrée au genre dans la guerre, l'existence d'un invariant qu'il nomme « *universal gendering wars* », selon lequel quelles que soient les sociétés en guerre les hommes accapareraient finalement le rôle guerrier, dès lors les femmes seraient socialement orientées vers des tâches auxiliaires¹⁰. Il soutient en effet que les différences physiques, en moyenne, sont trop faibles pour justifier la permanence de la dichotomie homme/femme dans le rapport au combat. Il observe, à partir de situations historiques données, que lorsque des femmes ont été impliquées dans les chocs, elles se sont révélées aussi efficaces que les hommes, ce que vérifient des études récentes sur l'expérience israélienne de sections d'infanterie mixtes engagées dans des combats¹¹. L'explication générale résiderait par conséquent dans la culture qui associerait le masculin à la guerre : une tendance issue du biologique serait ainsi devenue une institution humaine.

La troisième approche est celle des études historiques et sociologiques qui, en historisant des processus impulsés par les sociétés, mettent en évidence des situations finalement plus variées et plus instables que l'on aurait tendance à l'imaginer. L'analyse des moments historiques conduirait à observer le clivage homme/femme dans la relation au combat non pas comme un donné biologique, ou une institution pérenne fondée sur un imaginaire plus ou moins stable, mais comme une construction historique dynamique bâtie sur des champs de forces sociales et culturelles. George L. Mosse, dans un essai sur les stéréotypes de la virilité moderne, ainsi qu'un numéro de la revue *CLIO* portant sur les relations de genre dans la sphère militaire, repèrent une crispation dans les sociétés occidentales aux XIX^e et XX^e siècles qui aurait favorisé la cristallisation de l'identité masculine sur la représentation du citoyen soldat¹². Conjointement à l'affirmation d'une identité masculine adossée à la citoyenneté prolongée par la fonction combattante, les femmes (vivandières, cantinières, blanchisseuses...) ont

10. J. GOLDSTEIN, *War and Gender. How Gender Shapes the War System and Vice Versa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

11. C. WEBER, *Les femmes militaires*, op. cit., p. 18-19.

12. G. MOSSE, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997 ; L. CAPDEVILA et D. GODINEAU (éd.), « Armées »/*CLIO. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 20, Toulouse, Presses du Mirail, 2004.

été progressivement mais systématiquement expulsées des casernes et du champ de bataille au cours d'un long XIX^e siècle occidental. Or les femmes sont revenues par étapes dans la sphère militaire au XX^e siècle à la suite d'un double mouvement. Le premier correspond au temps court de l'événement. Les processus de totalisation des guerres mondiales en mobilisant les sociétés pour l'effort de guerre et en étendant le champ de bataille à l'espace social ont provoqué la militarisation ponctuelle d'une masse critique de femmes. Le second, dans la longue durée, consiste dans la poursuite du processus de démocratisation, de l'égalisation des conditions hommes/femmes et du développement de l'emploi salarié, dont l'une des manifestations a consisté dans l'ouverture progressive de tous les corps d'armées aux femmes dans les années 1970, l'intégration des carrières, puis l'accroissement significatif du recrutement féminin dans les années 1990, et depuis les années 2000 l'incorporation des femmes dans des unités dans lesquelles elles portent les armes et peuvent exercer la violence légale en temps de guerre comme en temps de paix.

Ce processus de féminisation inédit et désormais global se réalise en lien avec la professionnalisation, la tertiarisation, la technicisation des métiers, le développement du salariat au sein des forces armées, mais plus encore en raison de l'action publique contre toutes les formes de discrimination impulsée par les organisations internationales. Dès lors, deux des verrous symboliques et institutionnels majeurs de la différence des sexes sont en train de sauter, les femmes étant en capacité légale d'accéder simultanément aux postes de combat et de commandement.

L'expérience de la guerre d'Algérie et le SFJA

Pour autant, le principe des « unités de mission féminine » chargées de construire le contact avec les civils sur le théâtre des opérations ne date pas des actions récentes de l'OTAN en Afghanistan. Les premiers recrutements militaires de femmes en raison de leur identité de genre pour assurer des missions spécifiques en zone opérationnelle, afin de travailler prioritairement avec la population féminine et les enfants, ont été expérimentés pendant la guerre d'Algérie. Ils ont compté parmi les dispositifs stratégiques de la guerre contre-insurrectionnelle. L'initiative française se déroula dans un cadre institutionnel très organisé et étendu à l'ensemble du territoire, à un moment où les pouvoirs publics pensaient que la victoire militaire sur le terrain passait par la conquête de l'opinion de toutes les communautés et par la mise en œuvre d'un vaste programme de développement.

Le socle institutionnel sur lequel a reposé le dispositif d'interface avec les populations a été en grande partie imaginé par Jacques Soustelle. Nommé gouverneur général d'Algérie par Pierre Mendès-France en février 1955 afin de mettre en œuvre un plan de réformes permettant d'endiguer

l'insurrection qui venait de s'enclencher, il organisa dans l'urgence un système d'encadrement et d'accompagnement des populations dites « françaises musulmanes » dans leur relation à l'État et au projet national français¹³. Les sections administratives spéciales (SAS) dirigées par des officiers ont alors été créées pour suppléer aux carences de l'administration sur l'ensemble du territoire algérien¹⁴. Conjointement, avec Germaine Tillion, sa collègue ethnologue et résistante, ils imaginèrent les centres sociaux éducatifs (CSE) pour compenser les insuffisances de la scolarisation, l'indigence de formation professionnelle et d'assistance médicale dans les quartiers populaires des grandes villes¹⁵.

En parallèle de cette première initiative et forts de leur expérience asiatique, des officiers conçurent et organisèrent la guerre contre-insurrectionnelle en Algérie afin d'isoler l'ennemi dans la société et gagner la faveur des populations¹⁶. Roger Trinquier a théorisé la stratégie de base de « la guerre dans la foule » consistant à mener de front une action militaire « clandestine » pour traquer, isoler et neutraliser l'ennemi, et une action politique et psychologique dite « en surface » pour le couper de la société¹⁷, en conquérant « les âmes » comme disait Charles Lacheroy. David Galula, lui aussi praticien et théoricien de cette guerre « moderne », insistait davantage sur l'importance de l'action politique pour réduire un adversaire lui-même politique, dans le contexte global de la guerre froide¹⁸. Mais la pratique a précédé la théorie. De manière empirique, l'armée développa en Algérie une action sociale en mettant à profit le maillage des SAS, et afin de renforcer l'action auprès des civils affecta quelques dizaines de femmes militaires (PFAT) en organisant en 1957 les EMSI (équipes médico-sociales itinérantes) renforcées par un corps d'auxiliaires : les ASSRA (adjointes sociales sanitaires rurales auxiliaires). En décembre 1958 une nouvelle étape fut franchie, mais à une tout autre échelle. Le service de formation des jeunes en Algérie (SFJA) fut créé en donnant priorité à l'instruction des garçons non scolarisés ou sans emploi. Puis, pour s'occuper des filles, un corps spécifique de monitrices fut organisé. Ces dernières étaient censées être issues de toutes les communautés présentes en Algérie, c'est-à-dire, selon les catégories coloniales utilisées par l'administration entre 1958 et 1962 : les « Françaises de souche nord-

13. J. SOUSTELLE, *Aimée et souffrante Algérie*, Paris, Plon, 1956.

14. G. MATHIAS, *Les sections administratives spécialisées en Algérie : entre idéal et réalité (1955-1962)*, Paris, L'Harmattan, 1998.

15. N. FORGET, « Le Service des Centres Sociaux en Algérie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 26, 1992, p. 37-47.

16. P. VILLATOUX et M.-C. VILLATOUX, *La République et son armée face au « péril subversif » : Guerre et action psychologiques en France (1945-1960)*, Paris, Les Indes savantes, 2005 ; A.-C. SCHMIDT-TRIMBORN (éd. et comp.), *Charles Lacheroy : discours et conférences*, Metz, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire/université de Lorraine, 2012.

17. R. TRINQUIER, *La guerre moderne*, Paris, Économica, 2008 (1961 pour la première édition).

18. D. GALULA, *Contre-insurrection : théorie et pratique*, Paris, Économica, 2008 ; *Pacification en Algérie*, Paris, Les Belles Lettres, 2016 (publications posthumes, textes rédigés aux États Unis en 1962-1963).

africaine » d'origine arabe ou berbère (FSNA) – elles étaient dénommées « Françaises musulmanes » entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et 1958 –, et les Françaises nées en Algérie dites « de souche européenne » (FSE), auxquelles s'ajoutaient les métropolitaines.



ILLUSTRATION 1. – *Monitrices stagiaires de la deuxième promotion du CEMJA de Nantes, voyage à Paris, janvier 1960* (fonds AN-SFJA, collection particulière Françoise Straëbler Marco).

Nous avons longtemps hésité sur la terminologie à employer pour désigner les acteurs¹⁹. Dans le contexte de la guerre de décolonisation les dénominations de « Français » et d'« Algériens » correspondent sans conteste au sens de l'histoire. Mais au cours de la période qui précède l'indépendance le ressenti et le perçu des populations est beaucoup plus complexe. Ils se déclinent dans l'inertie de la société coloniale et des représentations brouillées de l'avenir, selon la position que les uns et les autres adoptent dans le conflit, tout en étant rattachés à des sentiments d'appartenance communautaire : Algériens, Juifs algériens²⁰, Français musulmans, Français d'Algérie, Français, « Européens », « Métro. »..., ces catégories plurielles sont autant d'identités intériorisées et de dénominations performatives qui participent à la trajectoire de tous ces individus en situation coloniale. Sur le terrain,

19. Cf. R. BRANCHE, « Malaise dans les catégories », dans *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée?*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 349-384. Consulter également, B. STORA, *Les mots de la guerre d'Algérie*, Toulouse, Presses du Mirail, 2005.

20. P.-J. LE FOLL-LUCIANI, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, Rennes, PUR, 2015.

l'organisation du SFJA reposait sur la prise en considération et l'institutionnalisation de ces catégories coloniales. Les ignorer conduirait à des pertes de sens et engendrerait des confusions. Finalement, nous avons choisi comme dispositif d'écriture d'en rester aux catégories coloniales utilisées par l'administration française et les acteurs à la fin de la guerre, ce qui permet d'éviter les anachronismes et ouvre sur la logique des représentations du passé.

Le service de formation des jeunes en Algérie est certainement une expérience unique menée par les pouvoirs publics, civil et militaire, sur un territoire en état de guerre, au titre d'une action dite de « pacification ». Entre 1958 et 1962 des ressources considérables ont été mobilisées, principalement par l'armée française, qu'elles soient financières, organisationnelles, humaines, en matière de logistique et d'équipement, pour prendre en charge les enfants et les adolescents là où l'Éducation nationale n'intervenait pas en raison d'une situation héritée, du manque de moyens ou de l'absence de sécurité. Le cœur de cible du SFJA était les « jeunes » des deux sexes. Les « jeunes », c'était les enfants et les adolescents « musulmans » non scolarisés et/ou sans emploi, le plus souvent non francophones, les plus susceptibles d'être attirés ou captés par le FLN en Algérie. Un peu plus de quatre cents monitrices ont été recrutées et formées pour s'occuper spécifiquement des fillettes et des jeunes filles. Ces dernières reçurent la mission conjointe de travailler avec les femmes, afin de les amener à « adopter... la solution la plus française du problème algérien », selon les consignes de la hiérarchie militaire²¹. Mais si l'initiative d'un service central de la jeunesse en Algérie revenait aux militaires, dès sa mise en œuvre la collaboration avec l'Éducation nationale a été actée, jusqu'à ce qu'une partie des locaux et du personnel du SFJA lui soit transférée à partir de l'automne 1961 et que sa dissolution soit décidée en juin 1962. Par la suite, les institutions de l'Algérie indépendante ont récupéré des bâtiments et intégré des personnels.

Ainsi, dans « la guerre sans nom » l'institution militaire a été amenée à inventer un rôle particulier pour le personnel féminin en zone de guerre – à la différence des pratiques antérieures consistant à recruter des femmes pour des tâches d'auxiliaires selon l'idée qu'elles permettaient de « libérer » des hommes pour le combat. Mais le SFJA marque aussi un engagement fort des pouvoirs publics en faisant de la formation de la jeunesse une priorité politique dans le contexte de crise de la décolonisation, et en créant de toutes pièces cet organisme pour son exécution. Il s'agissait également d'une réalisation inscrite dans les préoccupations des années 1950, à un moment où s'était affirmée en métropole la volonté de penser « une politique de la

21. Service historique de la Défense (SHD), 1H2461, dossier 1, Commandement en chef des forces en Algérie, 3^e bureau section « Problèmes humains », *Action sur les milieux féminins en Algérie*, Instructions pour la pacification en Algérie n° 4250, 10 décembre 1959. Approuvé par le général Challe commandant en chef des forces en Algérie le 27 mars 1960.

jeunesse²² ». La délinquance juvénile participait des anxiétés collectives de l'après Seconde Guerre mondiale, l'émergence d'une expertise de la jeunesse s'est alors imposée. C'est avec Pierre Mendes France que la création d'un ministère dédié fut décidée, elle fut concrétisée dans un premier temps, en 1955, avec l'organisation d'un haut-comité à la jeunesse. Logiquement, en Algérie, la « subversion » juvénile, cette fois, devint un objet de préoccupation publique. Situé dans le contexte de l'année 1958 – entre la crise du 13 mai et le discours de Constantine correspondant au moment d'émergence du SFJA –, ce qui intrigue aussi en ce qui concerne les missions de cet organisme conçu dans le sillage de la « pacification », c'est de vérifier le projet de transformation profonde de la jeunesse nord africaine qu'il porte, au-delà de sa seule formation.

Le SFJA compte ainsi parmi les expériences mémorables du passé, permettant d'informer et d'outiller les sociétés postérieures. Pourtant, en dehors des acteurs, le souvenir du SFJA n'a laissé que peu de traces dans la mémoire collective et quelques rares occurrences dans l'historiographie. Il peut paraître surprenant que les études récentes consacrées aux femmes et à l'enjeu stratégique féminin dans la guerre d'Algérie, dans lesquelles sont développés des passages entiers consacrés aux EMSI, aux ASSRA et au mouvement de solidarité féminine de mesdames Massu et Salan, n'aient pas connaissance des monitrices du SFJA²³. Seule Élodie Jauneau évoque la création du corps des monitrices dans sa thèse de doctorat sur *le processus de féminisation de l'armée française entre 1938 et 1962* soutenue en 2011 à l'université Paris 7 dans le chapitre concernant la guerre d'Algérie, à la suite du développement consacré aux EMSI et aux ASSRA²⁴. De même, les travaux sur la jeunesse dans la guerre d'Algérie ignorent l'existence même de cet organisme. Cela étant, quelques mémoires d'officiers ou d'acteurs réservent des développements plus ou moins importants à l'histoire du SFJA dont ils ont été parties prenantes²⁵, ou en raison du travail de valorisation des archives auquel ils se consacrent²⁶.

La méconnaissance du SFJA et des monitrices dans l'historiographie s'explique pour une part en raison du statut hybride de cet organisme. Si le

22. L. BANTIGNY, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007.

23. D. SAMBRON, *Femmes musulmanes : guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Éd. Autrement, 2007 ; N. MACMASTER, *Burning the Veil: The Algerian War and the "Emancipation" of Muslim Women, 1954-62*, Manchester, Manchester University Press, 2009.

24. É. JAUNEAU, *La féminisation de l'armée française pendant les guerres (1938-1962)*, op. cit., p. 348-356, 418.

25. H. D'HUMIÈRES, *L'Armée française et la jeunesse musulmane : Algérie 1956-1961*, Paris, Godefroy de Bouillon, 2002 (les archives départementales du Cantal conservent le fonds H. d'Humières, cote 86 J 7, réunissant une documentation personnelle sur les centres de formation des moniteurs de la jeunesse en Algérie) ; V. RAUDE, *Ma part du Trésor : le parcours de l'un des derniers trésoriers-payeurs généraux*, Paris, L'Harmattan, 2014.

26. M. FAIVRE, *L'action sociale de l'armée en faveur des musulmans : 1830-2006*, Paris, L'Harmattan, 2007.

SFJA a été créé et dirigé par des militaires jusqu'en juin 1962, son administration avait un statut civil. Quant aux monitrices elles souffrent d'un double effet de marginalisation : elles sont femmes dans l'armée et dotées d'un statut civil dans un organisme public dirigé par des militaires, dont l'autorité hiérarchique sur elles demeure confuse. En raison de ces seuls faits, elles n'ont laissé que peu de traces dans les archives publiques. Elles n'apparaissent que rarement dans les fonds militaires du Service historique de la Défense à Vincennes (SHD), car l'armée n'était pas censée les gérer, ni avoir une pleine autorité sur elles. Mais elles sont aussi peu présentes dans les fonds civils des Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence (ANOM), car bien que de statut civil le SFJA reste dirigé par des militaires et financé par l'armée. L'identité même du SFJA est brouillée pour les contemporains et les observateurs, voire pour ses propres acteurs ; tantôt il est perçu comme un organisme militaire, tandis qu'à d'autres moments il est considéré comme un service associé aux centres sociaux éducatifs relevant de l'Éducation nationale. Enfin, les changements de statut et le transfert des personnels et des locaux d'une administration à l'autre ont probablement provoqué l'égarement d'une partie des archives.



C'est cette histoire complexe et cette expérience singulière que l'on souhaite retrouver dans le cadre d'une recherche collaborative réalisée avec l'Association nationale-SFJA (AN-SFJA) qui réunit des vétérans du SFJA, ex-monitrices, moniteurs et officiers. L'AN-SFJA a été fondée en 2009, suite à l'obtention, trois ans auparavant, de la carte du combattant par Colette Garcia Arnardi, au titre de son engagement comme monitrice SFJA entre 1960 et 1962. Alors présidente de l'association du centre d'information sur les droits de la femme de Béziers et du Biterrois, elle prit l'initiative de créer l'association dans un souci d'information auprès de ses anciennes collègues. Depuis, les membres de l'association militent aussi pour la mémoire et à ce titre expriment une demande d'histoire sur leur parcours et leur action en Algérie au sein du SFJA. Ce projet d'histoire collaborative est né dans ce cadre et a donné lieu à une présentation au démarrage même de l'enquête, lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association nationale-SFJA qui s'est tenue le 10 avril 2014 à la maison de la vie associative à Béziers. L'histoire du SFJA, originale et peu connue, était à entreprendre. D'emblée, l'association, partie prenante de la recherche a ouvert ses archives et fait appel à ses membres pour témoigner et faciliter la fourniture d'éventuels documents personnels. La démarche a été heureuse. Les archives publiques, civiles et militaires, se sont vérifiées muettes ou absentes sur de nombreux points, notamment en ce qui concerne la tâche fondamentale des monitrices dans cette entreprise, et leur propre parcours. Les témoignages ont permis de compenser amplement ces lacunes, tout en

réorientant la recherche vers la mémoire, l'expérience, le ressenti des acteurs, et le projet d'écriture d'une biographie collective qui a pris la forme d'un récit choral.

Au-delà de l'évidente confrontation des archives écrites avec les souvenirs des acteurs, la méthode collaborative induit la production du savoir en commun, des membres de l'association se mettant eux-mêmes en situation de recherche, de questionnements et de propositions. Ce fut le cas pour la réalisation des entretiens, une vingtaine au total dont treize ex-monitrices issues de trois promotions. Nous avons conjointement avec Colette Garcia Arnardi sollicité les témoins, préparé ensemble les entrevues et mené à deux un peu plus de la moitié des interviews. Ils ont été souvent réalisés au domicile des ex-monitrices, parfois en présence de l'époux qui avait pu être lui aussi témoin de l'action du SFJA. Quelques ex-monitrices ont souhaité témoigner tout en demandant de rester anonymes. C'est en partie le fruit de l'inertie d'une époque où en Algérie les individus craignaient de parler, surtout lorsque leur trajectoire se détachait de l'histoire dominante. La présence de la présidente et fondatrice de l'Association nationale-SFJA a favorisé d'emblée un contexte d'intimité, et a permis souvent d'aller plus loin dans la quête des souvenirs, en raison de sa propre expérience en Algérie, en raison également du travail d'information qu'elle mène sans relâche au sein de l'association. La démarche collaborative s'est poursuivie dans la mise en œuvre de la recherche, pour la collecte de documents personnels, la participation à des séminaires académiques, la discussion des souvenirs personnels au regard des faits établis dans les archives, puis le projet de publication. D'où, le caractère hybride de ce livre, qui articule une histoire institutionnelle du SFJA conçue à partir des archives publiques, afin de comprendre l'émergence et la trajectoire de cet organisme singulier, et une histoire collective du ressenti, de la mémoire, de l'expérience individuelle rendue possible par la prise de parole des témoins et les archives privées qui ont été confiées.

La conception du livre, l'écriture du texte, le choix des mots ont été discutés avec les témoins, avec Colette Garcia Arnardi en particulier. Ce n'est pas une position évidente pour l'historien habitué à décider seul de sa stratégie d'écriture, mais c'est une méthode adaptée à la construction d'un savoir historique qui nécessite, et n'a de sens, que dans la collaboration avec les acteurs. Cette histoire n'a pas été écrite sous la surveillance des témoins, comme cela a pu être dit il y a quelques années à propos d'une certaine historiographie du très contemporain. Elle a été réalisée dans le cadre d'un partenariat et en confiance avec les témoins. Non seulement les témoins-acteurs ont enrichi le récit historique en permettant au chercheur de varier les points de vue et les approches, mais plus encore, dans le cas présent, elles/ils ont provoqué la recherche et sollicité l'écriture d'un ouvrage scientifique qui sans eux, sans elles, n'aurait eu la moindre chance d'exister.

Aussi nous tenons à remercier chaleureusement les membres et les sympathisants de l'Association nationale-SFJA (AN-SFJA) pour leur confiance et leur amitié, pour nous avoir confié leurs archives personnelles et nous avoir fait partager leurs souvenirs. Un grand merci également aux personnels du Service historique de la Défense (SHD) à Vincennes, de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) à Ivry-sur-Seine, des Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence pour nous avoir aimablement accueilli, renseigné, conseillé avec bienveillance et sans lesquels cette enquête n'aurait pas non plus pu aboutir, à la Fédération nationale André Maginot et au Service central des rapatriés pour avoir soutenu le projet de publication et à Élodie Jauneau qui a favorisé notre rencontre avec l'AN-SFJA. Toute recherche ne peut se faire sans le soutien logistique d'un laboratoire et un environnement scientifique approprié. Nous tenons à remercier au CERHIO (UMR 6258) notre première unité de rattachement qui a permis d'impulser cette recherche Annie Antoine, directrice de l'unité, pour sa confiance et son soutien, Nathalie Blanchard toujours attentive à nous faciliter la tâche, Aurélie Hess et Renan Donnerh pour leurs encouragements et leurs bons conseils, Jimena Obregón Iturra, Christophe Giudicelli, Hélène Harter, Gérard Borrás nos complices de la recherche, ainsi que Nicolas Richard chercheur CNRS au CREDA (UMR 7227) et coordonnateur de l'ANR *Savoir mécanique dans les sociétés amérindiennes du Chaco et de l'Atacama depuis les années 1950* pour nous avoir associé à son programme et aidé à la publication de cet ouvrage. De même, au sein d'Arènes (UMR 6051), le laboratoire qui nous a accueilli alors que cette enquête était en cours, nous avons trouvé une équipe bienveillante et attentive permettant d'achever cette recherche, merci tout particulièrement à Sylvie Ollitrault, Claude Martin, Marylène Bercegeay, Gilles Richard, Brice Noël et Véronique Gardin à la maison de la recherche (Rennes 2). À l'université Rennes 2, les étudiants de première année du master « Histoire, relations internationales et interculturelles » ont été parmi les premiers à m'aider à exposer les objets de cette recherche, à formuler les hypothèses et à tester la démarche. À l'université d'Angers Michel Nassiet fut également l'un des premiers à nous permettre de présenter une partie des résultats de cette étude dans le séminaire d'histoire, et Yves Denéchère avec lequel nous avons organisé une journée d'études en mars 2016 sur les jeunes dans la guerre d'Algérie nous a aussi beaucoup aidé dans la discussion et en nous communiquant des documents dont il savait qu'ils nous intéresseraient. Nous souhaitons rappeler également combien Vincent Joly par son amitié, ses discussions, ses commentaires nous a été précieux tout au long de cette recherche. Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement tout particulièrement Pierre-Jean Le Foll Luciani pour sa grande disponibilité et nous avoir fait profiter de sa lecture attentive, incisive, lumineuse, à chaque étape du manuscrit.